

# Compte-rendu sommaire de la séance du conseil municipal du 26 août 2013

Affiché en exécution de l'article L121-17 du code des Communes

Conseillers en exercice : 14 - Conseillers présents : 8 - Conseillers votants : 11

**L'an deux mil treize le vingt six août**, le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Francis MERCADIER, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 20 août 2013.

**Présents**: M. DUBRUN Jean-Philippe, M. AMIGUES Gérard, Mme DAUDÉ Simone, M. MORFOISE Alex, ~~Mme JOUBERT Coline, Mme CAJARC Stéphanie~~, M. WILLANUEVA Jean-Noël, ~~Mme RIGO Géraldine, Mme MASSANES Pascaline~~, M. CAHORS Michel, M. CALVY Guy, M. RAYMOND Maxence, Mme GARIBAL Danièle.

**Absents excusés** M. DUBRUN Jean-Philippe (procuration à M. CALVY Guy), Mme RIGO Géraldine (procuration à M. MORFOISE Alex), Mme MASSANES Pascaline (procuration à M. MERCADIER Francis), M. RAYMOND Maxence.

**Absents non excusés** : Mme JOUBERT Coline, Mme CAJARC Stéphanie

**Secrétaire de séance** : M. MORFOISE Alex.

**Composition du conseil communautaire de la CCPL à compter des élections municipales** : le conseil municipal s'est prononcé à la majorité pour le mode de répartition à l'amiable avec 36 sièges communautaires dont 3 pour Limogne.

**Consultation pour l'aménagement des espaces publics** : Le cabinet retenu est « Pour une ville aimable » pour un montant de 37100 € TTC et une opération en investissement pour 40 000 € est ouverte.

## **Décisions modificatives :**

Création d'une opération en investissement pour plafond aux écoles : 4 200 €

Rajout de 500 € sur opération existante pour remplacement d'un chauffe-eau logement gendarmerie

Création d'une opération en investissement pour imprimante à la bibliothèque : 160 €

## **Personnel communal :**

Renouvellement de CDD pour remplacement d'agent en disponibilité à la cantine.

Création d'un emploi permanent d'Adjoint d'Animation 2<sup>ème</sup> classe

Modification temps de travail poste d'Adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe (écoles-gîte) à 31h qui passe à 30h

Modification temps de travail poste d'Adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe (gîte) à 15h30 qui passe à 17h

**Admissions en non valeur** de créances irrécouvrables pour 35,10 €.

**Tarifs** : Aucune modification de tarifs de la salle des fêtes, de la maison des associations, de la cantine et de la garderie.

Modifications règlement cantine concernant le jour de carence et les modalités d'inscription.

La séance est levée à 22h50.

Fait à Limogne en Quercy, le 02 septembre 2013

**Le Maire, Francis MERCADIER,**